

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de représenté(s) : 3
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 1*

*Date de convocation : 02/02/2018
Date d'affichage : 13/02/2018*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 6 février 2018

Le six février deux mille dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky WALLET, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. CARON Yves - Mme CHAVERON Colette
M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : M. BINET Frédéric (Pouvoir à M. WALLET Jacky) - M. BOILEAU Florent
(Pouvoir à M. SALOME Marc) - M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etait absente : Mme CADET Vinciane

M. SALOME Marc est nommé secrétaire de séance.

Objet : Participation du Club de football « AS Domart » aux frais d'électricité et de chauffage du stade de football

Monsieur Jacky WALLET, adjoint au maire, propose d'aider le club de football avec la participation de la commune à hauteur de 50 % pour les frais d'électricité et de chauffage au stade de football occasionnés sur l'année 2017.

Le montant total des factures sur l'année 2017 s'élève à 1 317,41 € (mille trois cent dix-sept euros et quarante et un cents), soit une participation de 658,70 € (six cent cinquante-huit euros et soixante-dix cents) pour la municipalité. Le solde restant à la charge du Club sera échelonné sur 11 mois, soit 59,88 € par mois à partir de février 2018.

Cette recette sera imputée au compte 70878 du budget primitif de l'exercice 2018.

A l'unanimité, les conseillers acceptent que la commune participe aux frais à hauteur de 50 %.

Pour extrait conforme

L'Adjoint au Maire,
Jacky WALLET